



Commissions permanentes 2017 – 2020

(* = suppléants)

(le premier membre désigné préside la commission)

Commission de gestion

Missions :

- Elle contrôle notamment :
 - l'utilisation conforme des crédits budgétaires
 - la correspondance des comptes avec les pièces annexes
 - les demandes de crédits supplémentaires ;
- Elle fait rapport au Conseil général sur les objets de sa compétence ;
- Lors de l'examen du budget, la commission de gestion peut proposer au Conseil municipal des amendements au projet présenté. Le Conseil municipal en décide et fait part de sa décision à la commission avant la séance plénière du Conseil général ;
- Si la commission s'estime insuffisamment informée, elle peut également demander, avant de se prononcer, qu'une dépense nouvelle budgétisée fasse l'objet d'un projet détaillé accompagné d'un message du Conseil municipal. Ce message sera adressé à tous les conseillers généraux.

Membres :

- Dominique Robyr
- Barbara Arlettaz-Isoz
- Guillaume Barman
- François Bruchez
- Damien Coutaz
- Catherine Frossard
- Gaël Rappaz
- Jan Schönbächler
- Lucien Steiner
- Mireille Brouchoud*
- Xavier Bruchez*
- Alain Duroux*
- Laeticia Lugon*
- Dominique Thiévent*

Commission urbanisme

Missions :

- Elle procède à l'étude des objets qui sont de la compétence du Conseil général dans les domaines de l'urbanisme, des travaux publics et de l'aménagement du territoire ;
- Elle soumet des propositions au Conseil général à l'intention de la Municipalité ;
- De plus, elle examine le budget, les comptes, les demandes de crédits supplémentaires et de crédits d'engagement sous l'aspect de l'urbanisme, des travaux publics et de l'aménagement du territoire.

Membres :

- Mikaël Coquoz
- Johnny Chesaux
- Marion Délez
- Alain Duroux
- Corinne Rimet
- Lucien Steiner
- Dominique Thiévent